

Nature et codification des Infractions

Tout voyageur ne pouvant présenter des titres de transport valables se doit d'acquitter une indemnité forfaitaire :

Tarifs au 01 JANVIER 2015 sous réserve de modifications dans l'année :

° Titre de transport non valable	34,50 €
° Aucun titre de transport	51,50 €
° Comportement déviant	178,00 €
<i>(dégradation du matériel, perturbation service)</i>	

Si cette somme n'est pas réglée sous 48 heures, des frais de dossier de **38€** sont à payer en majoration.
Passé un délai de 2 mois, tout procès verbal d'infraction **non réglé** est transmis aux instances publiques, pour mettre en recouvrement une amende forfaitaire s'élevant de **180€ à 375€**.

Nature et Codification des Infractions

N Titre non valable - Contraventions de 3ème classe
(24 fois la valeur du module de base RATP)

N1 Tarif réduit non justifié N2 Dépassement de validité horaire N3 Titre hors période de validité N4 Titre non validé N5 Absence de mention obligatoire N6 Condition admission non respectée N7 Ticket-détail acheté hors véhicule N8 Autres	34,50 €
---	----------------

S Sans titre de transport - Contraventions de 3ème classe
(36 fois la valeur du module de base RATP)

S1 Démuni de titre de transport S2 Titre illisible ou déchiré S3 Titre déjà utilisé S4 Titre validé incomplet S5 Titre sans rapport avec le réseau S6 Usage irrégulier de titre gratuit S7 Titre réservé à l'usage d'un tiers S8 Autres S9 Occupation abusive d'emplacement S10 Montée interdite par accès non autorisés	51,50 €
---	----------------

A Autres cas - Contraventions de 4ème classe
(10 fois la valeur d'un billet SNCF 100kms. 2ème classe)

A1 Fumer ou cracher dans le bus A2 Abus du signal d'arrêt ou d'arrêt d'urgence (décompression) A3 Comportement entraînant une dégradation ou souillure du matériel : pieds sur siège, graffiti, etc... A4 Entrave au contrôle A5 Falsification de titre A6 Montée ou descente hors des arrêts A7 Appareil ou instrument sonore A8 Trafic de titre de transport A9 Etat d'ivresse, mendicité, activité commerciale A10 Objet ou animal hors règlement	178 €
--	--------------